



**« À NOTRE ÉCOLE, NOUS HISSONS LA VOILE DE LA RÉUSSITE
DANS L'ENTRAIDE, LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE. »**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 20 avril 2021 à **19h** TEAMS

Procès-verbal

Présences: ~~Marie-Hélène Aubert~~, ~~Claudia Bernard~~, Manon Boisvert, ~~Anne Bourassa (substitut)~~, Marie-Ève Charbonneau, Jimmy Deraps, ~~Stéphanie Evans (substitut)~~, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Maude Lemay, ~~Jacinthe Lemelin-Rabeau (substitut/observatrice)~~, Sonia McKibbin (substitut), Jean-François Meilleur, Émilie Muloin, Anne Richard-Boucher, Josianne St-Jean, ~~Anny Tétreault (substitut)~~, Magali Touchette, ~~Kathleen Vallières~~, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Constatation des présences et ouverture

Madame Lebrun, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h05.

2. Nomination au secrétariat

Maude Lemay

3. Parole au public

Aucun public présent

4. Revue et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Marie-Ève Charbonneau/ appuyé par Mme Anne Richard-Boucher d'adopter l'ordre du jour.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 29

5. Revue et approbation du procès-verbal

Approbation

Il est proposé par Mme Sonia McKibbin/appuyé par M. Jimmy Deraps d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 16 mars 2021 tel que rédigé.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 30

6. Suivis au procès-verbal du 16 mars 2021

Information

Sondages élèves :

-Le 30 mars s'est tenue une rencontre du sous-comité, un sondage fut élaboré pour les élèves. Deux sondages sont créés, adaptés selon l'âge et destinés à tous les élèves de l'école, même maternelle 5 ans.

Présentés aux membres en AG et au Service de garde.

Tous furent favorable au sondage. Planifié de présenter le sondage dans les prochaines



**« À NOTRE ÉCOLE, NOUS HISSONS LA VOILE DE LA RÉUSSITE
DANS L'ENTRAIDE, LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE. »**

semaines pour avoir les résultats en mai et les présenter au CÉ en juin.
Sondage parents prévu d'être présenté en même temps.

Contributions volontaires (proposition des enseignants) :

-Budget de 2500\$ pas encore dépensé, appartient aux élèves. Une consultation a été faite auprès des membres du personnel qui ont proposé ~~Demandé aux enseignants~~ leurs idées quant à l'utilisation de ce budget. Il est proposé que les montants soient séparés par degré entre les enseignants et les spécialistes pour permettre des activités/collations spéciales avec leurs élèves.

Proposé par Mme Émilie Muloin /appuyé par Mme Sonia Mckibbin.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 31

7. Rapports et bons coups

Information

Rapport de la direction :

-Formation WEB (Capsule complémentaire : Frais scolaires) : non visionnée en CÉ. Le CSSP demande à tous les membres du cé de remplir un sondage avant le 30 avril sur la formation obligatoire, attestant de l'avoir complétée.

-Informations diverses : activités et sorties scolaires (fiche 16) :
Seulement la sortie au Village d'Antan des 5^e année sera annulée, montant sera remboursé aux parents.

-Fonctionnement du milieu :

Arrivée de Mme Mélissa en remplacement de Mme Julie au secrétariat. Personnel réduit, certains arrêts de travail.

-Organisation scolaire 2021-2022 :

2 groupes 4ans, 4 groupes 5 ans, 1 groupe 4ans EHDAA, 2 groupes DPA (adaptation scolaire), 3 groupes de 1ere et 3 groupes de 2e, 2 groupes de 3e, 1 groupe 3e-4e, 3 groupes 4e, 3 groupes de 5e, 1 groupe de 5e-6e, 3 groupes de 6e. Il y aura du préscolaire du côté Hertel, Pavillon Desrochers est saturé.

Classes multi : critères à être déterminés, en consultation.

-(Ajouté) Rapports qualité de l'air : une question est posée en lien avec les résultats des pavillons de l'École Au-Fil-de-l'Eau sur la qualité de l'air, ce qui inquiète et on demande ce qui sera fait pour améliorer la situation. Il appartient au CSSP de faire les correctifs si requis et le suivi de l'information sera fait par Mme Christine Fournier.

-Règles de régie interne du CÉ (heure de clôture des rencontres) :

Sur proposition de la direction et suite aux échanges entre les membres qui ont demandé une heure de clôture des séances, il est proposé par Mme Marie-Ève Charbonneau/appuyé par M.



**« À NOTRE ÉCOLE, NOUS HISSONS LA VOILE DE LA RÉUSSITE
DANS L'ENTRAIDE, LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE. »**

Jean-François Meilleur que l'heure de clôture du CÉ soit fixée à 21 heures.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 32

-Rapport de la déléguée au comité de parents :

Une présentation a été faite par Mme Gazzé du CSSP concernant le sondage sur les dîneurs régulier vs bonifié au comité de parents. Mme Lebrun a reçu une nouvelle information concernant les tarifs chargés aux parents pour ces services qu'elle a transmise aux membres du CÉ. Le ratio du service des dîneurs bonifié serait de 24 à 26 élèves par groupe, pour un surveillant pour un coût de 374\$ par année tandis qu'un service des dîneurs régulier serait de 30 à 34 élèves par groupe, pour un surveillant pour un coût de 317\$ par année. Ce sondage devra maintenant être fait chaque année auprès des parents. Le sondage peut être modifié par l'école, mais certains points doivent demeurer. Pour aller de l'avant avec l'implantation d'un service des dîneurs bonifié, 80% des parents qui répondent au sondage doivent vouloir le mettre en place et c'est le CÉ qui doit déterminer quel nombre minimal de personnes devront avoir répondu au sondage pour qu'il soit valide. Comme le contexte actuel de pandémie et des bulles-classes restreignent déjà le nombre d'élèves par groupe, le besoin de mettre en place le service des dîneurs bonifié n'est pas vu comme un enjeu et plusieurs membres croient que ce fonctionnement prévaudra l'année prochaine. Malgré la nouvelle information sur le coût révisé à la baisse pour ce service bonifié en septembre 2021, les membres maintiennent le statut quo et choisissent de ne pas faire cette consultation auprès des parents et de conserver le vote du CÉ de mars 2021. Les membres du personnel et de la direction ont remarqué cette année qu'un ratio moins élevé par groupe a des avantages. Le sondage sera fort pertinent l'an prochain, toutefois il sera important de le faire circuler aux membres du cé avant de l'envoyer aux parents pour s'assurer d'une bonne compréhension de celui-ci et de préciser les différences entre les 2 services et les conséquences de ce choix sur le quotidien des enfants. Cela a d'ailleurs soulevé des mécontentements et des préoccupations dans de nombreuses écoles du CSSP.

Bon coup :

soulevé par Mme Anne Lebrun et Mme Sonia Mckibbin: M. David et le Gala des étoiles en 501.

-Rapport des enseignants :

Bon coup :

Soulevé par Mme Sonia Mckibbin : Olympiades, ambiance rassembleuse des jeudis
Renchéri par Mme Christine Fournier, qui proposera cette activité aux prix Inspiration des Patriotes 2021 pour le 30 juin.

-Rapport de la responsable du service de garde :

Journées pédagogiques 2021-2022 – service des dîneurs :

Par Mme Annie, tous les points ont déjà été discutés, rien à signaler.

8. Travaux du conseil :

8.1 Composition du CÉ

Adoption



**« À NOTRE ÉCOLE, NOUS HISSONS LA VOILE DE LA RÉUSSITE
DANS L'ENTRAÏDE, LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE. »**

Consultation auprès des membres de l'équipe-école. 7 membres équipe-école et 7 parents c'est beaucoup selon la majorité, et c'est hors norme.

Proposition : 5 membres équipe-école (2 enseignants au moins + 1 membre du service de garde et/ou 1 membre du soutien et/ou 1 membre professionnel) et 5 parents pour 2021/2022.

Proposé par Mme Marie-Ève Charbonneau/appuyé par Mme Annie Lajoie.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 33

8.2 Service des dîneurs bonifié (point ajouté):

Traité dans un point point précédent.

8.3 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents Approbation

Point reporté au prochain CÉ.

8.4 Envoi d'une lettre du CÉ à la ville pour améliorer la sécurité au débarcadère de la rue Provencher. Adoption

Mme Lebrun suggère que le CÉ rédige et envoie une lettre au conseil municipal pour demander l'ajout d'un brigadier pour assurer la sécurité des élèves au débarcadère de la rue Provencher.

Mme Fournier nous informe que M. Joël, un éducateur du service de garde est présent dès 7h50 pour faire l'arrêt/stop pour la traversée des élèves au débarcadère de la rue Provencher. Avant, seul un enseignant y allait, mais dû à des comportements indésirables de parents, M. Joël vient assister l'enseignant pour la sécurité des élèves le matin. Augmente les coûts de l'école, mais depuis que M. Joël est présent, aucun problème rapporté.

Mme Émilie Muloin souligne la différence positive notoire depuis la présence de M. Joël.

Mme Sonia Mckibbin souligne les comportements peu sécuritaires de quelques automobilistes.

M. Jean-François Meilleur souligne les risques importants le matin. Investissement justifié d'avoir un adulte présent. Sensibilisation à faire auprès des parents.

Mme Annie Lajoie soumet l'idée de demander à la ville de créer un sens unique pour la période de pointe.

Mme Christine Fournier fera un suivi avec la Ville et pour la modification des postes d'enseignants en déplaçant une surveillance en pm par une surveillance le matin. Prochain Info-Fil mentionnera la présence de M. Joël et les changements positifs.



**« À NOTRE ÉCOLE, NOUS HISSONS LA VOILE DE LA RÉUSSITE
DANS L'ENTRAIDE, LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE. »**

9. Correspondance

Information

Rien à soulever.

10. Levée de la séance

Adoption

À 21h03, il est proposé par Mme Annie Lajoie/appuyé par Sonia Mckibbin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Anne Lebrun
Présidente

Christine Fournier
Membre de la direction